

## À retenir

- . Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **389 844** personnes résident dans le Tarn
- . La population augmente entre 2013 et 2019 (+ 0,3 % par an) mais moins rapidement qu'entre 2008 et 2013 (+ 0,5 %)
- . La croissance démographique repose exclusivement sur un solde migratoire positif, résultant d'arrivées plus nombreuses que les départs
- . La population progresse particulièrement à l'ouest, notamment sur l'axe Albi-Toulouse, et dans l'agglomération de Castres
- . Les agglomérations de Mazamet et de Carmaux continuent de perdre des habitants
- . L'agglomération de Castres gagne des habitants alors qu'elle en perdait entre 2008 et 2013

Avec 389 844 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Tarn est le 5<sup>e</sup> département le plus peuplé de la région Occitanie, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales et devant l'Aude. Parmi les 101 départements français, le Tarn occupe la 60<sup>e</sup> place. Quatre habitants sur dix résident dans les trois principales agglomérations (unités urbaines), celles d'Albi qui compte 73 000 habitants, de Castres qui dépasse les 57 000 habitants et Mazamet qui passe sous la barre des 25 000 habitants.

## La population augmente à l'ouest du département

La population du département augmente de + 0,3 % en moyenne par an entre 2013 et 2019, grâce à l'excédent migratoire (+ 0,5 % par an). Elle progresse surtout dans l'ouest du département qui profite de la proximité avec Toulouse. La population augmente fortement dans des communes situées le long de l'autoroute A68 reliant Toulouse à Albi, telles Gaillac (+ 1,1 % par an) et Saint-Sulpice-la-Pointe (+ 1,6 %), ou plus au sud à Graulhet (+ 1,4 %). La majorité des communes situées à l'est ou au sud de Castres perdent des habitants.

La population se stabilise dans l'agglomération d'Albi, principale agglomération du département, où l'attractivité, résultant d'arrivées supérieures aux départs, compense tout juste un solde naturel négatif dû à des naissances moins nombreuses que les décès.

Les agglomérations de Mazamet (- 0,4 % par an) et de Carmaux (- 0,2 %) perdent des habitants entre 2013 et 2019. Celle de Mazamet présente un solde naturel négatif et ne gagne pas d'habitants au jeu des migrations, alors que dans l'agglomération de Carmaux, l'excédent migratoire est positif mais reste insuffisant pour compenser le déficit naturel.

Les agglomérations de Castres et de Gaillac gagnent des habitants grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. Celle de Castres est la seule agglomération tarnaise à avoir autant de naissances que de décès entre 2013 et 2019. La croissance de la population de l'agglomération de Gaillac s'explique par le dynamisme de sa ville-centre (+ 1,1 %).

## La croissance de la population ralentit légèrement par rapport à la période 2008-2013

Dans le Tarn comme en Occitanie et en France, la croissance de la population ralentit sur la période récente (2013-2019) par rapport à la précédente (2008-2013). Elle passe de + 0,5 % à + 0,3 % par an.

Ce ralentissement est prononcé dans l'agglomération de Gaillac et la population de l'agglomération d'Albi n'augmente plus. Dans ces deux agglomérations, l'attractivité diminue et le solde naturel se détériore. La baisse de la population se poursuit dans l'agglomération de Carmaux au même rythme que sur la période précédente mais s'accélère dans celle de Mazamet. L'agglomération de Castres est la seule où la dynamique est positive : la population repart à la hausse, mettant fin ainsi au déclin démographique de la période 2008-2013 (- 0,2 %).

### Les aires d'attraction des villes tarnaises<sup>1</sup>

Le Tarn compte six aires d'attraction des villes dont la commune centre est située dans le département. Ces six aires hébergent 298 944 habitants qui ne sont pas tous tarnais, car l'aire de Lacaune empiète légèrement sur le département de l'Aveyron.

Entre 2013 et 2019, seule l'aire de Mazamet perd des habitants (- 0,4 % par an), en raison d'un fort déficit naturel alors qu'elle gagnait de la population entre 2008 et 2013 (+ 0,2 %). Les aires d'attraction de Graulhet (+ 1,3 %) et de Gaillac (+ 1,0 %) sont les plus dynamiques grâce à des excédents migratoires particulièrement élevés.

Par rapport à la période 2008-2013, la croissance démographique ralentit dans les aires d'Albi et de Gaillac. En revanche, le bilan démographique s'améliore fortement pour les aires de Graulhet et de Lacaune, même si cette dernière ne gagne toujours pas d'habitants. Enfin la population reste stable dans l'aire de Castres, alors que la situation démographique se dégrade entre les deux périodes dans celle de Mazamet.

### Avertissements

- La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée, et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

<sup>1</sup> Cf. définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

- Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment des enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2019 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, inférieur à 0,1 % par an.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019

	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
<b>Tarn</b>	<b>389 844</b>	<b>381 927</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 0,5</b>
Occitanie	5 933 185	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
<b>Aire d'attraction des villes (1)</b>					
Albi	137 975	135 528	+ 0,3	- 0,2	+ 0,4
Castres	104 695	104 472	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1
Gaillac	22 603	21 297	+ 1,0	- 0,2	+ 1,1
Graulhet	15 508	14 381	+ 1,3	- 0,1	+ 1,3
Mazamet	12 918	13 219	- 0,4	- 0,8	+ 0,4
Lacaune (2)	5 245	5 238	+ 0,0	- 0,7	+ 0,7
<b>Principales unités urbaines du département (top 5)</b>					
Albi	73 073	72 613	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3
Castres	57 268	56 311	+ 0,3	- 0,0	+ 0,3
Mazamet	24 547	25 153	- 0,4	- 0,3	- 0,1
Gaillac	18 721	17 674	+ 1,0	- 0,2	+ 1,1
Carmaux	18 334	18 525	- 0,2	- 0,5	+ 0,3
<b>Principales communes du département (top 10)</b>					
Albi	48 902	49 342	- 0,1	- 0,3	+ 0,2
Castres	42 079	41 636	+ 0,2	- 0,1	+ 0,2
Gaillac	15 265	14 334	+ 1,1	- 0,3	+ 1,3
Graulhet	12 844	11 807	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5
Lavaur	10 879	10 691	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4
Mazamet	9 996	10 118	- 0,2	- 0,8	+ 0,6
Carmaux	9 782	9 688	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
Saint-Sulpice-la-Pointe	9 336	8 484	+ 1,6	+ 0,4	+ 1,2
Saint-Juéry	6 694	6 749	- 0,1	+ 0,0	- 0,2
Labruguière	6 506	6 442	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

## Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2013-2019 et 2008-2013

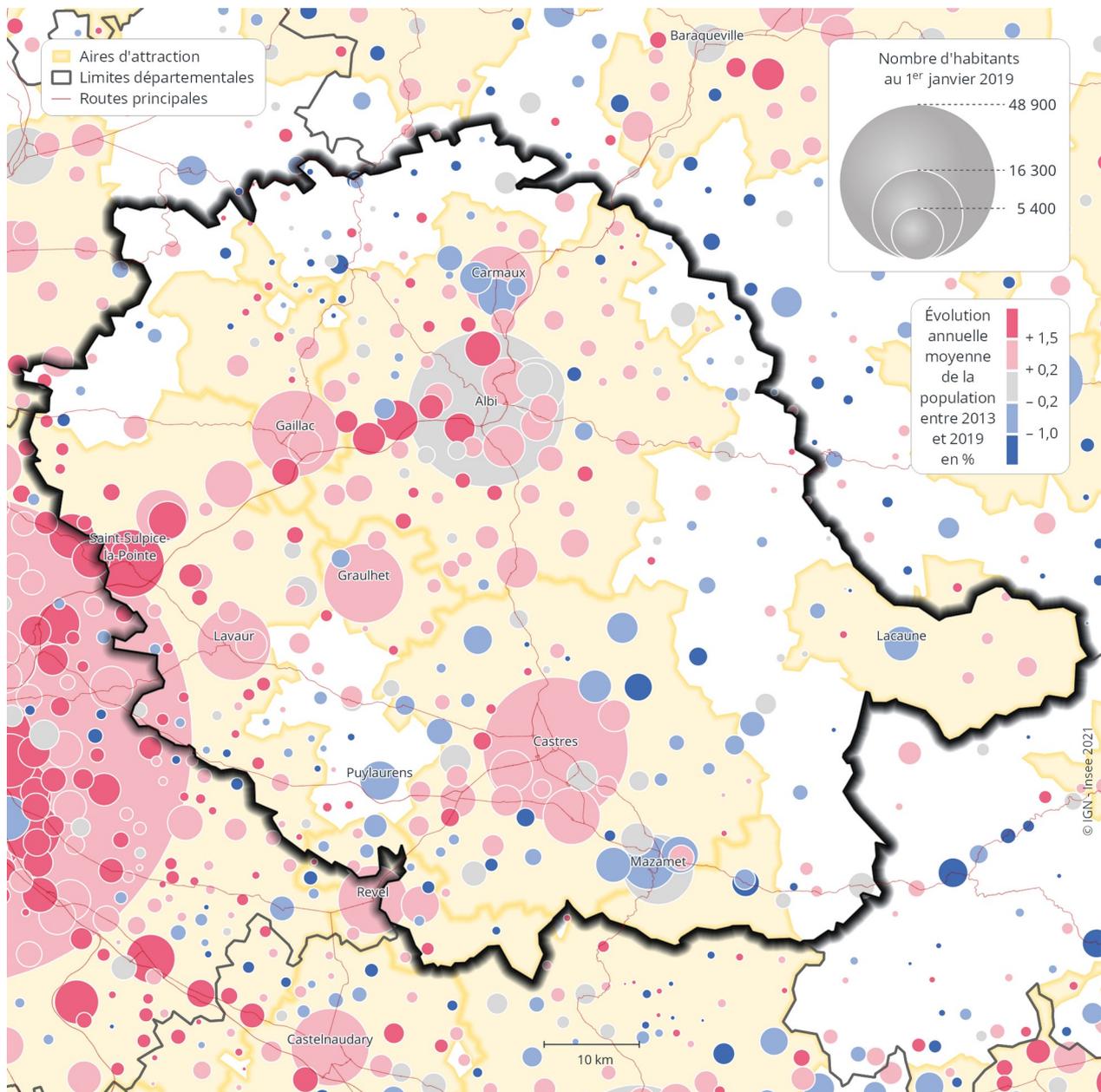
	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)			Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
<b>Tarn</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>- 0,0</b>	<b>+ 0,5</b>
Occitanie	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
<b>Aire d'attraction des villes (1)</b>						
Albi	+ 0,3	- 0,2	+ 0,4	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Castres	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,0
Gaillac	+ 1,0	- 0,2	+ 1,1	+ 1,6	+ 0,1	+ 1,5
Graulhet	+ 1,3	- 0,1	+ 1,3	- 0,4	+ 0,3	- 0,7
Mazamet	- 0,4	- 0,8	+ 0,4	+ 0,2	- 0,9	+ 1,1
Lacaune (2)	+ 0,0	- 0,7	+ 0,7	- 1,2	- 0,6	- 0,6
<b>Principales unités urbaines du département (top 5)</b>						
Albi	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3	+ 0,4	- 0,1	+ 0,4
Castres	+ 0,3	- 0,0	+ 0,3	- 0,2	+ 0,1	- 0,3
Mazamet	- 0,4	- 0,3	- 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 0,1
Gaillac	+ 1,0	- 0,2	+ 1,1	+ 1,6	+ 0,1	+ 1,6
Carmaux	- 0,2	- 0,5	+ 0,3	- 0,2	- 0,5	+ 0,3
<b>Principales communes du département (top 10)</b>						
Albi	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,2	- 0,2	+ 0,4
Castres	+ 0,2	- 0,1	+ 0,2	- 0,6	+ 0,1	- 0,8
Gaillac	+ 1,1	- 0,3	+ 1,3	+ 1,8	- 0,0	+ 1,8
Graulhet	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5	- 0,7	+ 0,3	- 1,0
Lavaur	+ 0,3	- 0,1	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Mazamet	- 0,2	- 0,8	+ 0,6	+ 0,3	- 0,9	+ 1,2
Carmaux	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8	- 0,9	- 0,6	- 0,3
Saint-Sulpice-la-Pointe	+ 1,6	+ 0,4	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,9	+ 0,8
Saint-Juéry	- 0,1	+ 0,0	- 0,2	- 0,6	+ 0,2	- 0,8
Labruguière	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5

(1) Dont la commune centre est dans le département

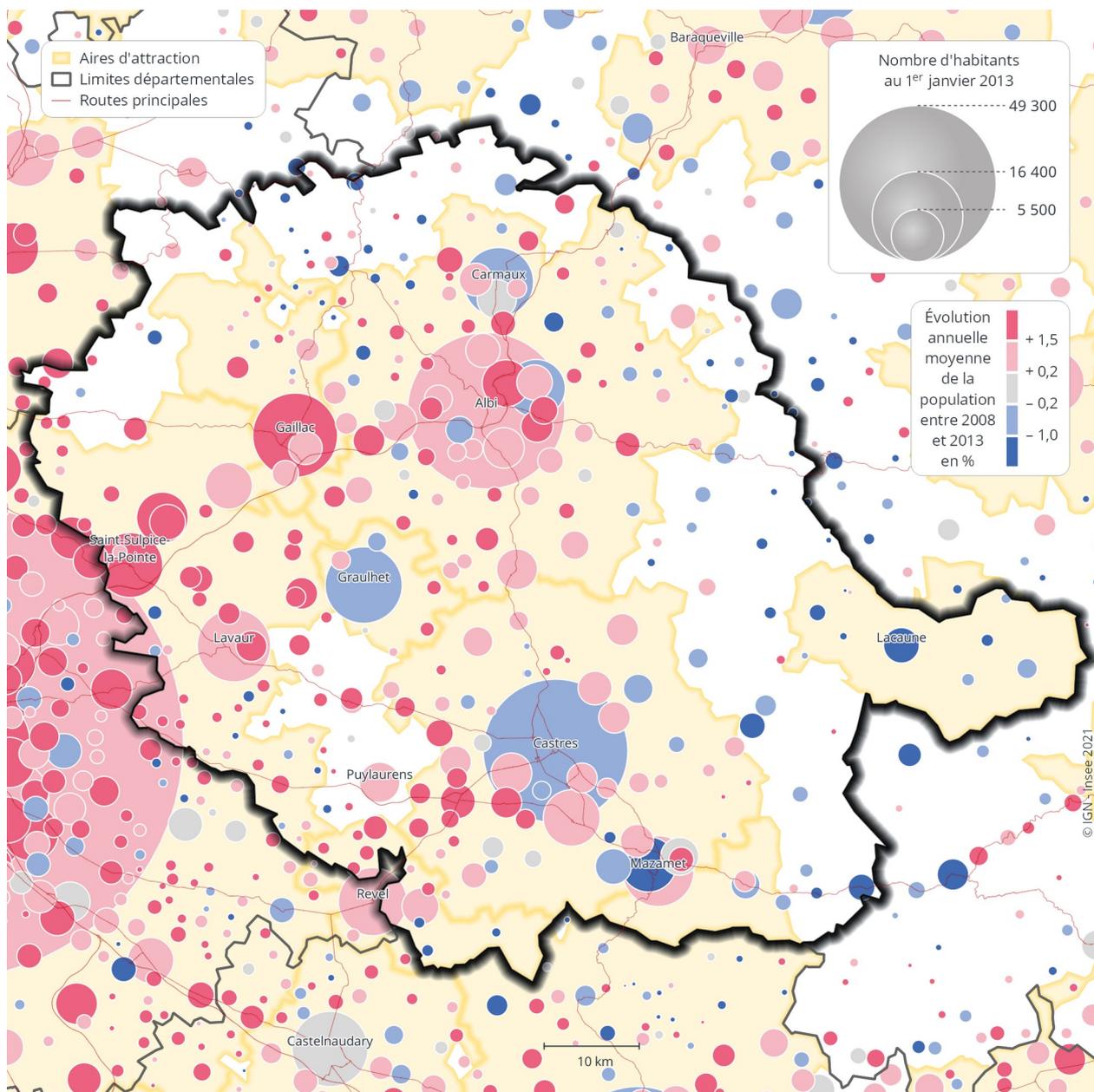
(2) Y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population